



## L'HERBICYCLAGE

L'herbicyclage c'est laisser le gazon coupé sur place en lui permettant de se décomposer directement sur le sol. C'est un des moyens d'obtenir une pelouse durable, c'est-à-dire une pelouse saine et en santé grâce à de bonnes pratiques culturales. Les avantages de l'herbicyclage sont nombreux :

### Réduction des besoins en fertilisants

Laissés sur place, les résidus de tonte sont rapidement dégradés par les micro-organismes présents dans le sol. Lors de cette dégradation, les éléments nutritifs contenus dans le gazon tondu sont relâchés dans le sol et sont réabsorbés par la pelouse. Ce recyclage des éléments nutritifs permet de réaliser des économies dans l'entretien de la pelouse.

### Diminution des besoins en eau

L'herbicyclage permet de réduire les besoins en arrosage de plusieurs façons. D'abord, les résidus de tonte laissés sur place créent de l'ombrage sur le sol, ce qui diminue les pertes d'eau par évapotranspiration. De plus, l'herbe coupée devient une bonne source de matière organique, ce qui augmente l'infiltration d'eau dans le sol et la capacité de celui-ci à retenir l'eau.

### Diminution de l'incidence des mauvaises herbes

Des recherches ont démontré que la pratique de l'herbicyclage, conjuguée avec une tonte haute, permet de diminuer la présence des mauvaises herbes dans la pelouse, puisque ces dernières n'ont pas de place pour s'installer.

## ENCORE D'AUTRES AVANTAGES

### Diminution du temps requis pour la tonte :

Puisque les résidus de tonte sont laissés sur la pelouse, il n'est pas nécessaire de vider le sac de la tondeuse ou de les ramasser à l'aide d'un râteau. Cela permet donc de réduire le temps nécessaire pour tondre la pelouse

### Réduction du volume de déchets :

Les résidus de tonte laissés sur place n'ont pas à être ramassés, transportés et enfouis, permettant ainsi une réduction de l'émission de gaz à effets de serre et une diminution des coûts liés à la manipulation de ces résidus.



C'est l'été ! Prenez note que la Chronique verte fera relâche en août pour vous revenir en septembre. Entre-temps, passez de belles vacances écoresponsables !

Écocentre et Centre de valorisation des  
matières résiduelles (CVMR)

15, boulevard Industriel, La Sarre  
☎ 819 333-2807



Des questions?

Écrivez-nous :  
bottinvert@mrcao.qc.ca

MRC d'Abitibi-Ouest

6, 8<sup>e</sup> avenue Est, La Sarre J9Z 1N6

☎ 819-339-5671

☎ 819 339-5400

✉ mrcao@mrcao.qc.ca